

A notre fidèle clientèle basée

Colombier, juillet 2004/rp

ANSA: bulletin d'information 07/04.

1. Prix du carburant.

2. Autres informations

1. Prix du carburant.

La plupart des aéroports et aérodromes suisses voient varier leur prix de carburant mensuellement dès lors qu'ils sont liés à leurs fournisseurs sur la base d'un contrat mensuel. Nous vous l'apprenions à la fin de l'année dernière, ANSA négocie désormais depuis 2004 ses contrats d'achat de carburant sur une base semestrielle et non plus annuelle comme précédemment. L'avantage étant que le fournisseur accepte de prendre plus de risque quand aux variations du cours du brut en appliquant des conditions préférentielles sur une période plus courte qu'une année, tout en vous permettant à vous, clients, de pouvoir bénéficier d'une stabilité des prix sur 6 mois.

Cette situation nous a permis, et vous aussi par la même occasion, de ne pas avoir à subir la forte hausse du prix de l'essence, qui s'est naturellement étendue à l'AVGAS et au kérosène en ce début d'année avec un peak à fin mai. Depuis, les cours se sont stabilisés, mais malheureusement pas depuis suffisamment longtemps pour que les nouvelles conditions d'achat nous soient autant favorables que celles du début de l'année. Comme nous vous l'avions communiqué le mois dernier, c'est une augmentation substantielle du prix du carburant que BP nous annonçait à fin mai, sans pour autant pouvoir la chiffrer. C'est seulement à fin juin que nous avons pu tenter de réduire au minimum cette augmentation après négociation avec BP pour ce deuxième semestre. Nous ne connaissons d'ailleurs les prix définitifs que depuis le 29 juin, pour une application au 1^{er} juillet.

Les nouveaux tarifs pour le deuxième semestre 2004 se déclinent donc comme suit:

AVGAS TTC/HT (TVA incluse) CHF 2.03/1.24

JET-A1 TTC/HT (TVA incluse) CHF 1.65/-85

Ces prix se situent néanmoins dans la fourchette inférieure de ceux pratiqués actuellement sur d'autres aérodromes et aéroports où l'AVGAS dépasse maintenant CHF 2.10/l et le kérosène CHF 1.70/l. Si nos conditions d'acquisition s'améliorent suite à la poursuite de la baisse des cours au 31.12.2004, il va sans dire que vous en bénéficierez également en 2005.

L'accès au carburant exempt de taxes douanières en cas de vol vers l'étranger peut présenter une alternative intéressante pour maintenir vos coûts d'opération à un niveau acceptable. La différence de prix au litre est de presque 80 centimes. Ceci à plus forte raison que Pontarlier se trouve déjà à moins de 20 min. de vol. Si les procédures administratives relatives au vol à l'étranger vous retiennent encore, sachez que vous pourrez trouver au bureau C toute l'assistance dont vous avez besoin pour la préparation de ces vols. N'hésitez donc pas à nous contacter pour plus de renseignements.

2. Autres informations.

Aucune particulière à cette date. Toute l'équipe du bureau C vous souhaite un été agréable et de bonnes vacances.

Meilleures salutations.

Aéroport de Neuchâtel SA
Rolf Pellet

Secrétaire exécutif